



Facture

Numéro de note Date Numéro doc.

8264861319 24.10.2024 41320925



Adresse de livraison:
LILLY FRANCE
Jerome WELTERLIN
Z.A. - 2 rue du Colonel Lilly
67640 FEGERSHEIM

Adresse de facturation:
REDUCIO
5 RUE DU TALUS
67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN

Page 1 / 2

N° de commande / Date	I040306397 / 23.10.2024	N° de livraison / Date	7202741097 / 24.10.2024
Votre compte chez nous	776491	Contact client	ALLARI, LAURENT
Numéro TVA du client	FR90750635690	Contact TD SNX- Sales	Digitally Led
VNo. bon d'achat / Date	20241023095118 / 23.10.2024	Contact TD SNX- Finance	Arly Razafindraibe

N° d'art. Ligne Del. Grp	Description N° d'art.fabricant numéro EAN	Quantité N° d'art. client	Prix unitaire	% VAT Montant EUR
9885954 000001	Surface Pro10 U5/16/256 W11P Platt ZDT-00004 Contribution environnementale RPCP	13	1.291,72 EUR 0,25 EUR 14,00 EUR	20,00 % 16.792,36 EUR 3,25 EUR 182,00 EUR
000 N° de série	196388256174 6388256174 BK33TBW24323M4 BK33T8324323M4 BK33RY324323M4 BK33RQT24323M4	BK33PKB24323M4 BK33TBD24323M4 BK33TBX24323M4 BK336QQ24333M4	BK33PBD24323M4 BK33T6V24323M4 BK33PK724323M4 BK33RTC24323M4	
7889243 000002	UAG CASE METRO FOR SURFACE PRO 9 BLACK 324015114040 Contribution environnementale ECM6APIT03	13	36,62 EUR 0,05 EUR	20,00 % 476,06 EUR 0,65 EUR
000	840283906527			
Rabais de e-business		-1,00 %	17.268,42 EUR	-172,68 EUR
Total H.T.				17.281,64 EUR
Frais Logistique (avec livr. directe au client:)		11,67 EUR		35,00 EUR
Bases T.V.A.				17.316,64 EUR
Taux - Base de calcul - montant T.V.A.		20,00 %	17.316,64 EUR	3.463,33 EUR
NET A PAYER				20.779,97 EUR

RPCP:

Notice officielle d'information sur la copie privée à : <http://www.copieprivee.culture.gouv.fr>
 Remboursement/exonération de la rémunération pour usage professionnel, <http://www.copiefrance.fr>

Référence à mentionner lors du règlement ou pour toute réclamation: 8264861319

Mode d'expédition: DO - Provinces Drop
 :
Mode de règlement: 30 jours le 15 / Virement
Date d'échéance: 15.12.2024

N° TVA TD SYNNEX: FR07722065638

CONTRIBUTION ENVIRONNEMENTALE DEEE	Date:	COÛT UNITAIRE H.T.
ECM6APIT03 * EC-Autres équip IT et Telecom >0,2kg et <=0,5kg	16.02.2017	0,05 EUR

Jerome WELTERLIN

Ces biens sont contrôlés par les réglementations du gouvernement des États-Unis et de l'UE sur le contrôle des exportations. S'ils sont exportés ou réexportés, ils sont autorisés à l'exportation uniquement vers le pays de destination finale, en vue d'être utilisés par le destinataire final ou le(s) utilisateur(s) final(s) identifié(s) dans le présent document. Ils ne peuvent pas être revendus ou transférés à une personne autre que le destinataire final ou le(s) utilisateur(s) final(s) autorisé(s) et ils ne peuvent pas être revendus, transférés ou mis au rebut de quelque manière que ce soit dans

TD SYNNEX France S.A.S.
 au capital de 77.995.212 Euros

Siège Social & Bureaux
 5, avenue de l'Europe
 Bussy Saint-Georges
 77611 Marne - la - Vallée Cedex 3

Agence de Courbevoie
 Immeuble Sunside
 34 rue Leonard de Vinci
 92400 Courbevoie

TVA: FR 07 722065638
 722 065 638 RCS Meaux
 APE 4651Z

web : <https://fr.tdsynnex.com>

Veuillez adresser votre règlement à
 TD SYNNEX France

Service Recouvrement
 0164762926
 de9h30 - 13h00 14h15h





Facture

Numéro de note	Date	Numéro doc.
8264861319	24.10.2024	41320925



Page 2/2

un autre pays, que ce soit sous leur forme originale ou après avoir été intégrés à d'autres biens, sans l'obtention préalable de l'approbation nécessaire du gouvernement des Etats-Unis, de l'UE ou du gouvernement national compétent ou selon les modalités autorisées par la loi et les réglementations des Etats-Unis.

Facture en EUR, merci d'adresser votre règlement au RIB suivant :
SWIFT code: CITIFRPP IBAN: FR76 1168 9007 0000 6555 1301 926

Conformément aux Conditions Générales de Vente de TD SYNNEX France, un escompte pour paiement anticipé calculé au taux annualisé de deux virgule cinq pourcent (2,5%) sera consenti par TD SYNNEX aux Clients bénéficiant d'une ligne de crédit en cas de paiement avec réception des fonds dans les dix (10) jours suivant la date de la facture.

Cet escompte est calculé sur le montant net encaissé.

Tout paiement postérieur à la date d'échéance entraîne l'exigibilité de pénalités de retard dont le taux est égal à trois (3) fois le taux d'intérêt légal en vigueur en France. Par ailleurs, conformément à l'article L. 441-10 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit et sans qu'un rappel ne soit nécessaire, outre les intérêts de retard susmentionnés, une obligation pour le Client de payer une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de quarante euros hors taxes (40 euros H.T.) par facture.

La vente faisant l'objet des présentes est, de l'accord formel des parties, régie par les conditions générales de vente TD SYNNEX France que l'acquéreur déclare expressément accepter,
notamment la clause de réserve de propriété des biens vendus, au profit de TD SYNNEX, jusqu'au paiement intégral du prix.
Pour visualiser vos factures, les CGV TD SYNNEX France, ou déclarer vos litiges (rubrique « service client online ») rendez-vous sur <https://fr.tdsynnex.com/>

TD SYNNEX France S.A.S. ("nous") et TD SYNNEX UK Resources Limited ("TD SYNNEX UK") vous notifient par la présente qu'en tant que propriétaire légal et bénéficiaire de cette facture, avant la date d'échéance de cette facture, nous céderons dans chaque cas complètement tous nos droits, titres, intérêts et bénéfices liés à la créance résultant de cette facture (ou, le cas échéant, desdites factures antérieures) (les "Créances") à TD SYNNEX UK.

Veuillez noter que (i) vous pouvez continuer à traiter avec nous en ce qui concerne les Créances, (ii) vous devez continuer à effectuer les paiements à notre bénéfice jusqu'à ce que vous receviez une notification contraire de la part de TD SYNNEX UK, (iii) nous vous donnons irrévocablement et inconditionnellement instruction et autorisation (cette autorisation ne pouvant être ni révoquée ni modifiée, malgré toute instruction précédente contraire), à la réception d'une notification de TD SYNNEX UK conformément à la précédente clause (ii) ci-dessus, de payer toute somme que vous nous devez au titre des Créances à TD SYNNEX UK (et non nous) ou tout autre compte que TD SYNNEX UK spécifie, et (iv) vous êtes autorisés à communiquer toute information relative aux Créances à TD SYNNEX UK, à la demande de ce dernier. TD SYNNEX UK et nous-mêmes restons à tout moment seuls responsables envers vous de l'exécution de toutes les obligations relatives aux Créances.

TD SYNNEX France S.A.S.
au capital de 77.995.212 Euros

Siège Social & Bureaux
5, avenue de l'Europe
Bussy Saint-Georges
77611 Marne - la- Vallée Cedex 3

Agence de Courbevoie
Immeuble Sunside
34 rue Leonard de Vinci
92400 Courbevoie

TVA: FR 07 722065638
722 065 638 RCS Meaux
APE 4651Z

web : <https://fr.tdsynnex.com>

Veuillez adresser votre règlement à
TD SYNNEX France

Service Recouvrement
0164762926
de9h30 - 13h00 14h15h

